



14ème législature

Question N° : 1418	De M. Jean Grellier (Socialiste, républicain et citoyen - Deux-Sèvres)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie		Ministère attributaire > Écologie, développement durable et énergie
Rubrique >eau	Tête d'analyse >politique de l'eau	Analyse > ressources. gestion. perspectives.
Question publiée au JO le : 24/07/2012 Question retirée le : 25/06/2013 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Jean Grellier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'état de la ressource en eau sur certains territoires, notamment dans la région Poitou-Charentes. Les pluies du printemps dernier ont permis de stabiliser le niveau de certaines nappes, mais sans améliorer globalement et durablement la situation. Dans ce contexte, il convient de mettre en oeuvre une gestion raisonnée de cette ressource, afin qu'elle puisse être partagée au mieux entre les différents usagers et protéger. Au moment où des mesures concrètes sont prises pour restaurer le bon état écologique des cours d'eau, il s'agit aussi de veiller à la préservation de la ressource en eau. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre pour protéger la ressource en eau et en assurer un partage équitable entre les différents types d'usage.